
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel du groupe de travail sur le budget et les opérations en ce 13 janvier 2021.

Sur l'appel aujourd'hui, du côté anglais nous avons Holly Raiche, Vanda Scartezini, Cheryl Langdon-Orr, Judith Hellerstein, Justine Chew, Marita Moll, Maureen Hilyard, Nadira Al-Araj, Raymond Mamattah, Ricardo Holmquist et Sébastien Bachollet. Sur le canal français, nous avons Aziz Hilali. Nous avons reçu les excuses d'Olivier Crépin-Leblond, de Joanna Kulesza et de Satish Babu.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Evin Erdoğan et moi-même, Claudia Ruiz. Je gèrerai l'appel. Nos interprètes d'espagnol sont Paula et Davis et nos interprètes de français sont Camilla et Isabelle.

Je vous rappelle à tous que nous avons un service de transcription. Je suis en train de mettre le lien dans le chat pour que vous puissiez suivre si vous le souhaitez.

Veillez à bien éteindre votre micro pour éviter toute interférence et donnez votre nom pour la transcription lorsque vous prendrez la parole pour être identifié par les interprètes. Merci à tous.

Je vous repasse la parole, Holly.

HOLLY RAICHE : Merci Claudia.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bienvenue à tous. Nous allons donc commencer par les objectifs de l'appel d'aujourd'hui. Il y en a deux. D'abord, nous allons lancer la discussion sur le plan financier et opérationnel préliminaire. En fait, il y en a deux : il y a le plan financier et opérationnel et le plan opérationnel et le budget pour 2022. Cheryl va gérer la discussion de l'espace de travail du sous-groupe. Il s'agit du point 4 et du point 6 pour être plus précis. Sinon, il y a d'autres points sur lesquels nous pouvons également nous concentrer.

Mais passons d'abord en revue les points de travail s'il vous plaît. Tous ont été complétés, donc merci.

Passons au point suivant s'il vous plaît. Le voici : aperçu du plan opérationnel et financier préliminaire et du plan et budget. Nous avons un Google Doc qui a été mis en place. Il y a eu une discussion avec Judith, Ricardo et Marita. Donc nous allons commencer par Ricardo, ensuite Marita et ensuite Judith. Ensuite, nous ouvrirons le débat pour écouter les idées et commencer à élaborer notre réponse au plan financier et budget et plan opérationnel. Ricardo, est-ce que vous voulez bien commencer par les commentaires que vous avez inscrits sur la liste de diffusion ?

RICARDO HOLMQUIST :

Oui. Bonjour Holly.

J'ai certaines préoccupations par rapport au document. Je comprends bien que nos commentaires sont pour le plan opérationnel et le budget de 2022 et pour le plan opérationnel et financier 2022-2026, mais j'ai certaines préoccupations par rapport au budget. C'est très complet, il y

a beaucoup de documents. Il y a certaines des choses qu'on avait demandées l'année dernière par rapport à la question de l'inflation. Et il faut savoir que dans certains endroits, l'inflation est de 1 % à 2 % ; cela n'est peut-être pas pertinent pour certains, mais je crois que c'est une question. Il y a par exemple l'Uruguay où il y a une inflation de 9 %.

Par ailleurs, il y a la question du financement, comment est-ce que le financement va être effectué. C'est très bien d'avoir ces informations, cela vous donne un petit peu une idée des prévisions pour les cinq années à venir. J'attendais d'écouter le webinaire financier pour savoir un petit peu ce qui se passe et j'attendais également les questions des participants. Je suis heureux de voir qu'en tout cas pour mon webinaire un des membres At-Large – un boursier qui d'ailleurs a été très actif lors de la réunion – était présent, mais il n'est pas avec nous aujourd'hui. Donc peut-être qu'il serait bien de lui demander de nous rejoindre parce qu'il était vraiment très actif.

J'ai une préoccupation par rapport aux fonds. J'ai déjà posé la question à l'ICANN. Il s'agit du fonds pour les nouveaux gTLD. Il y a une certaine incohérence à mon avis par rapport à ces financements.

Il y a aussi des incohérences – en tout cas, en ce qui me concerne – par rapport au fonds de réserve. Il y a six mois, ils avaient dit qu'ils avaient terminé sur cette question du fonds de réserve mais là, on découvre qu'il y a 20 millions de moins par rapport au budget, donc ce n'est pas terminé. En ce qui me concerne, selon mon point de vue, il faut une demande du Conseil d'Administration de terminer le fonds de réserve. Si c'est décidé comme cela, ce doit être comme cela. Lorsqu'on passe de 140 millions à 145 millions, il faut les réserver, ces 5 millions plutôt que

de faire ceci sur une progression sur plusieurs années. Mais bon, c'est ce qui est indiqué.

Et dernière préoccupation pour moi, par rapport au budget, il y a une initiative de coopération. Et ce qui a été mentionné hier, c'est qu'il y a de l'argent qui est consacré à cette initiative. Il y a certaines choses qui sont déjà incluses et certaines autres non. Mais je crois que c'est une préoccupation. Lorsque l'ICANN dit : « Je vais dépenser, je ne sais pas, 5 millions \$ au cours des cinq années à venir sur les IDN », pour moi, c'est un montant insuffisant. Cela ne suffit pas pour mettre au point l'acceptation universelle. C'est le point particulier du modèle multipartite aussi qui aurait 1 million par an. Ils expliquent bien comment cela va être utilisé, mais il me semble que le montant n'est pas suffisant. Et je crois que c'est important, cela faisait partie du plan financier 2021-2025 puis finalement, on ne se retrouve qu'avec 25 millions sur 750. Donc je trouve qu'il faudrait un budget supérieur pour cela.

Donc voilà mes préoccupations. Je n'ai regardé que les chiffres comme je le fais d'habitude. Je n'ai pas regardé toutes les initiatives parce qu'il y en avait 24, mais elles ne nous concernent pas toutes.

Donc voilà, merci beaucoup Holly.

CLAUDIA RUIZ : Holly, on ne vous entend pas.

HOLLY RAICHE : Cheryl, vous avez la main levée ; allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup.

Ricardo, j'apprécie beaucoup votre analyse des chiffres, comme toujours. Je ne sais pas s'il y a une réelle préoccupation pour certains des domaines que vous avez évoqués. Et pour certains de ces domaines, je ne suis absolument pas d'accord avec vous. Holly, comment pouvons-nous passer en revue cette analyse, qui est très détaillée et qui est très utile par ailleurs ? Et comment pouvons-nous contrer certains des arguments, en tout cas en ce qui me concerne ? Je ne sais pas s'il faut peut-être faire un tableau. Vous nous avez demandé de faire des commentaires. Quel est votre plan ?

HOLLY RAICHE : Est-ce que je peux parler de mon plan après avoir entendu Marita et Judith ? Parce que pour l'instant, nous sommes uniquement en train de collecter des commentaires.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, bien sûr. Mais je ne veux pas passer l'heure à venir à faire mes commentaires.

HOLLY RAICHE : Non, bien sûr. Je pense que ce que nous allons faire, c'est mettre en place un doc Google. Peut-être, Evin, qu'on pourrait mettre en place ce doc Google où on pourrait apporter les commentaires et Ricardo ajoutera ses commentaires dans ce tableau.

JUDITH HELLERSTEIN : Nous en avons déjà un. Il est mis en place par Claudia.

HOLLY RAICHE : OK, je ne l'ai pas encore vu. Mais cela permettrait aux gens de mettre leurs commentaires dans ce document Google.

RICARDO HOLMQUIST : Judith, Marita, Ricardo, Maureen et Holly pour l'instant ont accès à ce document, donc ce sera à Holly de décider qui pourra apporter des commentaires dans ce document.

HOLLY RAICHE : Très bien, merci Ricardo. Est-ce que ceci répond à votre question, Cheryl ? Le document Google, c'est pour les déclarations. Mais j'espère que grâce à ce document, on pourra aussi ajouter des commentaires.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, c'est très bien. Merci et je reparlerai plus tard.

HOLLY RAICHE : Marita ?

JUDITH HELLERSTEIN : Je pensais que c'était à moi de prendre la parole.

HOLLY RAICHE : Oui, cela m'est égal. Allez-y Judith.

JUDITH HELLERSTEIN : Merci.

J'ai regardé le document Google et Ricardo avait déjà soulevé quelques-uns de mes commentaires. Il parlait du salaire, de l'inflation. Mais il m'a semblé qu'il y avait des points qui n'étaient pas compris dans le budget parce que le Conseil d'Administration ne les avait peut-être approuvés ou parce qu'ils n'étaient pas finalisés. Ils avaient omis des informations par rapport pour la procédure de ventes aux enchères pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD parce que c'était des points qui n'avaient pas encore été approuvés et qu'ils s'attendaient à ce qu'à la prochaine étape l'on puisse revenir dessus.

Alors, est-ce qu'ils étaient approuvés lors de la saison prochaine ? Comment cela serait-il ajouté au budget ? Parce que cela ne fait pas partie du budget à présent, si j'ai bien compris, donc ce sera ajouté par la suite. Puis, la raison, il m'a semblé, d'après pour laquelle il n'y avait pas suffisamment de contributions est qu'il y avait beaucoup de fonds qui étaient maintenant disponibles grâce à la réduction des voyages. Et comme on n'avait pas eu ces déboursments de fonds qui soient sortis pour cela et qu'ils [inaudible], donc ils devaient [inaudible]. Je pensais qu'on pourrait avoir un fonds pour les éventuels [inaudible] utilisés l'année prochaine mais apparemment, ce n'est pas le cas.

Je pense cependant que c'est plus clair maintenant étant donnée la manière dont ils avaient expliqué le budget. J'ai bien aimé les nouvelles fonctions qu'ils ont ajoutées. Et je trouve qu'il est assez facile d'aller

directement consulter la partie qui nous intéresse également. Je vous encourage franchement à écouter le séminaire web parce que cela explique clairement où sont les sections, comment suivre, quelles sont les annexes.

Cependant, je ne m'inquiète pas tellement par rapport aux questions liées aux voyages parce qu'on ne sait pas encore si on va pouvoir reprendre les voyages. Et d'ici 2022, on s'attend à ce que la situation de la covid soit finie et qu'on puisse voyager, et je pense qu'il y a beaucoup de commentaires là-dessus.

HOLLY RAICHE : Merci Judith. C'est aussi ce que j'ai compris à partir de la présentation. Mais je pense qu'on pourrait peut-être commencer par une discussion qui est toujours enrichissante entre nous, puis on reviendra à cela par la suite.

Marita, est-ce que vous avez participé au séminaire en ligne ?

MARITA MOLL : Bonjour Holly. Oui. Est-ce que vous m'entendez ?

HOLLY RAICHE : Oui Marita, allez-y.

MARITA MOLL : Oui, je ne suis jamais sûre d'être suffisamment près du micro parce que j'ai un haut-parleur.

Oui, j'ai suivi le séminaire en ligne. C'était très intéressant. Pour revenir sur le point de Judith sur les choses qui ne sont pas incluses dans le budget, pour les procédures de ventes aux enchères qui venaient de différents secteurs, ils ont dit que c'était divisé. Ce n'était pas que les fonds n'y avaient pas été alloués, tout simplement séparés du budget principal.

Alfredo ou Ricardo ont posé des questions très intéressantes, ils étaient présents aussi. Et entre ces questions, ils demandaient pourquoi on avait différents coûts pour les réunions annuelles de NARALO et de LACRALO si elles étaient toutes deux tenues à Porto Rico. Il semblait qu'ils étaient surpris, que cela les avait pris par surprise. Ils ont dit qu'ils allaient revoir la question pour essayer de trouver une explication ou pour le changer. Donc c'était un détail qu'il a très bien repéré.

Quant à moi, j'ai posé une question sur qui serait impliqué au groupe qui s'occupe de développer l'équipe de projection stratégique. Ricardo a dit que c'était à faire à travers le budget et qu'il fallait [inaudible]. Mais il y avait 368 personnes impliquées dans 21 séances différentes. J'ai posé la question pour savoir qui avait participé, mais on n'a pas vraiment répondu à la question. Je suis revenue sur les documents pour le vérifier, on aurait dit que c'était à 20 % des participants de la communauté et 80 % du personnel de l'ICANN. On se demande comment la communauté est reflétée dans le résultat parce que je pense qu'il est important que l'on s'implique vraiment dans ces exercices de développement d'hypothèses. Je ne pense pas qu'il y ait de problème pour répondre à travers le budget et dire qu'on devrait peut-être avoir une participation accrue à cet exercice en particulier. Ce n'est

pas vraiment dans les procédures, mais ce devrait être [inaudible – coupure audio de l’interprète].

Je crois que c’est ce que vous aviez suggéré la dernière fois, mais c’est surtout une question de processus. Donc comment est-ce qu’ils proposent d’évaluer le programme ? Comment on peut savoir ce qui se passe ? Est-ce qu’il y a des mécanismes, des outils qui pourraient nous permettre d’évaluer si oui ou non nous avançons sur ces questions ? Et c’est ce sur quoi j’aimerais me concentrer. Nous avons à peu près un mois simplement pour nous occuper de cette question multipartite.

C’est tout ce que j’ai à dire.

HOLLY RAICHE :

Merci Marita.

Sur la base de vos commentaires et sur la base de la discussion d’hier lors du webinaire, je crois que ce que vous dites, si j’ai bien compris, c’est peut-être qu’il y a deux parties à notre réponse : d’abord sur les chiffres, d’où viennent ces chiffres et certaines des questions qui ont été soulevées par Ricardo et Judith ; puis il y a également le plan stratégique et l’initiative opérationnelle. Je ne sais pas s’il faut regarder l’initiative stratégique en particulier, mais peut-être ce dont on a parlé au sein de l’ALAC, donc ce qui était d’intérêt particulier pour nous, donc l’amélioration du DNS, le MSM, le modèle multipartite, la prise de décision communautaire donc son évolution, certaines préoccupations par rapport à cela et le développement des politiques éthiques internes et externes – je n’ai jamais vu cela, donc je ne sais pas exactement ce

que cela veut dire, mais c'est peut-être quelque chose qui nous intéresse – puis, l'acceptation universelle.

Donc je suggère, Marita, qu'on pourrait peut-être se concentrer sur les initiatives opérationnelles qui nous préoccupent particulièrement. Donc j'invite les autres à apporter leurs commentaires sur ces initiatives dans le document général et à poser des questions, donc comment participer à l'élaboration de ces points parce que finalement, c'est ce qui attirera des fonds.

Et dans ce cadre, par rapport aux chiffres, ce qui fera partie du prochain document, je crois que ce que vous avez dit est tout à fait approprié, est-ce qu'il faut être impliqué dans les discussions qui ont un impact spécifique sur nos propres initiatives opérationnelles.

Pour l'instant, y a-t-il d'autres commentaires ? Je vois Cheryl que vous avez la main levée. Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci.

À un niveau très superficiel, pas le plus superficiel des niveaux mais ce que je vais dire n'est pas quand même quelque chose de très profond, je voulais ici soulever quelques points pour être sûre qu'on ne s'acharne pas sur un commentaire pour commenter différents sujets.

D'une part, on a la question de la terminologie. Lorsque j'entends parler d'irrégularités à côté de chiffres du budget, pour moi, c'est tout de suite un signal d'alerte. À moins que ce soit l'intention de signaler une erreur peut-être, je parlerais plutôt de plaintes et d'actions à suivre. Je suggère

que l'on évite plutôt d'utiliser un terme qui est très spécifique, qui peut être utile mais qui soulève comme je disais et qui fait sonner les signaux d'alarme. Je voulais que l'on soit ici un peu plus prudents par rapport à ce que l'on dit. S'il c'est quelque chose qui nous inquiète, peut-être devrait-on entrer dans les spécificités de ce qu'implique le terme « irrégularités ». Je voulais soulever cela parce que pour moi, c'est un terme qui a un certain poids et qui a été utilisé ici à plusieurs reprises lorsque Ricardo présentait surtout l'analyse des données.

Voilà Holly ce qui m'a poussée à lever la main pour la première fois et je voulais être sûre que chacun des commentaires qui ont été formulés [inaudible] puissent être abordés de manière un peu plus claire sans attacher cette charge au document.

D'ailleurs, il arrive souvent lorsqu'on est en train de rédiger des déclarations d'avoir ce type d'erreur. Ce sont des aspects à [inaudible] par la suite lorsqu'on peaufine le document.

Puis, Judith et Marita, vous parliez des diverses sources. Ce n'est pas quelque chose qui m'inquiète. Le soutien et les fonds sont là et la transparence et la responsabilité et tout ce qui est associé aux fonds, aux procédures de financement, aux ventes aux enchères, tout est là et tout est présent. Donc immédiatement, je ne dirais pas tout de suite que cela m'inquiète. Au niveau de l'analyse, oui, il y a quelques points qui sont, dirais-je, plutôt des exemples qu'autre chose. Puis, pour ce qui est du fonds de contingence, ce besoin d'avoir dans la mesure du possible au moins les fonds nécessaire pour pouvoir payer un an d'opérations dans le compte financier de l'approvisionnement.

Deuxièmement, Judith parlait de la séance qui a précisé très clairement le processus du département des finances pour l'élaboration des finances, soit le processus normal. Comme Judith, j'ai suggéré qu'on pourrait très bien dire qu'on ne voit pas pourquoi les fonds excédents ou résiduels ne pouvaient pas s'appliquer à l'année prochaine alors que le mécanisme actuel de l'ICANN ne prévoit pas cela. Donc on pourrait faire augmenter la disponibilité de fonds pour l'exercice suivant au-delà de ce montant minimum. Mais ce n'est pas tellement une question de cycle et des finances, c'est plutôt une question des finances et du budget au sein du groupe de travail du Conseil d'Administration. Et je dis cela pour répondre à ce qui a été dit parce que le commentaire en réponse à ce document n'aura pas le même poids que si on soulève la question lorsque l'ALAC sera en communication directe avec le Conseil d'Administration.

Donc on pourrait remettre ce commentaire à une occasion efficace. Je le dis pour cet exercice surtout parce que c'est le début de cette période quinquennale. On a apporté des modifications, on a modifié la manière de planifier, mais les choses changent et ce n'est pas pour dire qu'on ne peut pas leur permettre de changer, mais peut-être qu'à ce point-là, on n'est pas prêts à passer à une consultation publique sur toutes les questions qui nous intéressent.

Voilà ce que j'avais à dire à un niveau superficiel pour l'instant. Merci.

HOLLY RAICHE :

Merci Cheryl.

Pour revenir sur ce que vous avez dit, c'est vrai qu'il y a des commentaires sur les documents qui ne sont pas pareils. Il faut faire la distinction entre le deux. C'est vrai qu'il y a des commentaires qui devraient être soulevés auprès du Conseil d'Administration, commentaires qui portent sur la manière de participer, surtout aux discussions sur des questions stratégiques, sur la manière dont les initiatives opérationnelles sont conçues, et que les initiatives opérationnelles du point de vue général pour l'ALAC puissent être abordées en davantage de détails, puis que la question de surveillance ou de notre travail de supervision puisse être abordée séparément.

S'il n'y a pas d'autres commentaires, à présent, je suggèrerais que vous lisiez tous les documents, surtout si le cadre stratégique vous intéresse. Je suggère que vous commenciez par les initiatives stratégiques et que vous passiez à l'allocation des déboursements, puis que reveniez sur ce que disait Judith et sur ce qu'elle a dit, surtout lors du séminaire en ligne. Le lien au séminaire a été partagé sur le chat ; je le signale aussi pour que vous alliez le chercher. Evin [inaudible] ne peut pas participer au séminaire puissent accéder aux enregistrements ; ce serait très utile.

Merci.

EVIN ERDOĞDU : Claudia l'a mis à l'écran. Voilà.

HOLLY RAICHE : Merci. On va le mettre à l'écran. Comme ça, les personnes qui ne sont pas connectées à cet appel à présent pourront également accéder au séminaire et les consulter.

S'il n'y a plus d'autres commentaires, revenons à l'ordre du jour. Voilà, merci.

Nous avons écouté les commentaires de Marita, de Ricardo et de Judith, donc merci beaucoup d'avoir avancé la discussion. Les étapes suivantes, c'est un document Google. Judith a dit quelque chose d'intéressant ; effectivement, la meilleure manière de commencer, c'est le document Google. Donc Evin, Claudia, est-ce que vous pourriez mettre en place un document Google ? Et il faut que les gens puissent y avoir accès. Ricardo disait tout à l'heure qu'il y a un accès limité au document qui a été mis en place pour l'instant, donc peut-être qu'on devrait élargir l'accès aux gens pour qu'ils puissent apporter leurs commentaires. Ce serait très bien, merci.

Je vous rappelle que c'est le 15 février que la période de consultation publique se termine, donc nous avons du temps, mais il faut commencer à lire parce que les documents sont très longs. Donc je pense que nous allons prendre beaucoup de temps à parler du document la prochaine fois que nous nous retrouverons.

Point 6, priorisation des recommandations avec l'espace de travail du sous-groupe, et c'est priorisation recommandée. Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, ce sera un plaisir de vous présenter ce point.

Effectivement, prenez le temps d'aller voir sur l'espace de travail où nous en sommes en termes de commentaires sur le tableur. Pour l'instant, notre focalisation est sur la piste de travail 2, donc les recommandations de priorisation dans ce domaine.

Nous n'avons pas encore eu de réunion depuis le début de l'année civile, donc j'avais fait mon rapport lors de la dernière réunion de l'année 2020. Mais je souhaitais quand même vous rappeler ce que nous faisons et où nous en sommes, et j'ai également une question pour tous.

La bonne nouvelle, commençons par là, en fait, il y en a pas mal, c'est que tout du moins lors de la séance à laquelle j'ai participé, séance financière avec l'ICANN, ils ont été très clairs sur le fait que le financement pour la mise en œuvre pour la piste de travail 2 et ses recommandations avait été prévu. Donc du point de vue stratégique, il y a du financement. Et c'est également utile parce que vous verrez qu'il n'y a pas d'obstacle budgétaire pour la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2, et vous savez qu'il y en a beaucoup. Ceci s'applique aux trois à cinq années à venir et je pense que pour certaines, elles auront été terminées et certaines seront pratiquement terminées également. Il y en a déjà qui sont travaillées depuis 12 mois. Ça, c'est la bonne nouvelle qui nous vient de l'ICANN.

Mais c'est intéressant pour ceux d'entre nous qui avons un petit peu guidé cette équipe de travail sur la piste de travail 2 et nous n'avons pas rencontré l'ICANN depuis un certain temps, donc il faudra attendre l'approbation du budget. Il y a donc les cycles à suivre, donc nous espérons qu'il y aura approbation de ces dépenses supplémentaires et qu'il n'y aura pas interruption mais plutôt préparation et que les choses seront prêtes à être lancées. Donc nous allons voir, nous allons revenir vers la communauté avec davantage d'informations là-dessus. Mais ce que je veux dire, c'est qu'il y a de l'argent quelles que soient les priorités que nous décidons de mettre en place.

Par rapport au tableur, je vous rappelle que nous avons effectué une liste du point de vue de l'utilisateur final selon ce qui pour nous correspond à l'ordre [de service] des priorités de la piste de travail 2.

Si je me souviens bien, dans le tableur, une des choses que vous pourrez voir – et j'aimerais avoir votre point de vue là-dessus –, et d'ailleurs, Maureen est là, et il faudra voir avec les autres SO et AC, mais quel est le mécanisme le plus utile par rapport à ces données. Nous pensons qu'il y aura le deuxième, le troisième et le quatrième et que ce ne sera pas très utile pour vous donner la réponse en trois parties. Donc en fait, nous vous montrons l'opinion de la communauté At-Large. Donc nous vous montrons quelles seraient les priorités établies du point de vue de l'utilisateur final. On pourrait par exemple utiliser une classification haute priorité, basse priorité, priorité moyenne, ou alors 1, 2, 3 et 4. Et en plus, on pourrait ajouter deux niveaux d'information. Les niveaux seraient les suivants : quel est le niveau d'intérêt, est-ce un intérêt énorme, est-ce que c'est une tâche compliquée qui s'étalera sur plusieurs années et alors, est-ce qu'il y a un besoin urgent.

Donc ce que nous allons essayer de voir – et d'ailleurs, je vais mettre un exemple dans le chat – par exemple, on pourrait avoir un classement de la manière suivant : 1, 3, 2. Cela voudrait dire que certes, ceci est la première priorité, la propriété principale, mais c'est simple, ce n'est pas compliqué comme activité, donc il ne nous semble pas particulièrement urgent de s'en occuper ou le niveau d'urgence est moyen. Donc voilà pourquoi on aurait ce classement 1, 3, 2. Voilà un petit peu ce que nous pourrions faire autrement, A-C-B. Donc c'est l'idée de la question que nous vous posons.

Je crois que Sébastien et d'autres travaillent là-dessus. Donc avant de nous lancer dans ce travail, il serait bon d'avoir leurs commentaires aussi.

HOLLY RAICHE : Merci Cheryl.

Est-ce que nous avons des commentaires de Sébastien ou d'autres personnes qui nous écoutent ? Sinon, Cheryl... Je crois qu'il y a Alan.

ALAN GREENBERG : Je voulais un petit peu faire un commentaire pour dire que moi, par rapport à cette préférence 1, 2, 3/A, B, C, je préférerais avoir des termes courts qui aient une signification, donc facile, dur, modéré, de manière à ce que lorsqu'on regarde on sache directement à quoi cela correspond plutôt que d'avoir à aller chercher la signification, et est-ce que 3 c'est très dur ou très facile, donc que n'importe qui puisse facilement voir de quoi il s'agit. Ce n'est pas une grande question, mais c'est simplement une suggestion.

HOLLY RAICHE : Oui, effectivement Alan, je suis d'accord ; je pensais la même chose. Donc peut-être qu'on pourrait dire plutôt urgent, souhaitable.

ALAN GREENBERG : Il faut que ce soit court en tout cas.

vous exposerons la discussion sur la priorisation. Et par rapport aux commentaires, nous vous donnerons trois mots qui vous donneront la spécificité de priorité, le classement du point de vue de l'At-Large, quel est le niveau d'effort selon nous qui devra être investi et également, encore du point de vue de l'At-Large, s'il y a urgence. Donc ceci sera fait sur demande. Une fois que vous aurez ceci pour votre réunion, vous pourrez en faire ce que vous voudrez.

HOLLY RAICHE : Très bien, merci Cheryl. Donc nous attendrons votre note là-dessus. Peut-être que nous pourrions dévouer un peu de temps lors de la prochaine réunion pour nous en occuper.

CHERYL LANGDON-ORR : On pourrait prévoir au moins 20, 25 même 30 minutes pour cette activité. C'est une activité de taille et avec le soutien de ce groupe et sa compréhension, cela habiliterait les personnes assises autour de la table pour participer au débat à utiliser ces outils et à participer à la définition de la manière de procéder. Mais au moins, nous allons surtout sur les aspects positifs. On ne devrait pas discuter de la disponibilité des fonds, mais plutôt des complications qui pourraient y avoir selon les SO et AC.

HOLLY RAICHE : Merci. [inaudible]

Maureen, le point [inaudible], il s'agit de la révision des demandes budgétaires supplémentaires. J'espère que vous aurez vu qu'il y a un

nouveau délai pour ces ABR, soit le 18 janvier. Vous l'aurez vu sans doute dans le courriel que nous envoyons. Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Holly.

C'est vrai que nous avons pris notre temps pour nous mettre en marche, pour commencer. Mais jusqu'à présent, on a reçu deux demandes et avec Heidi, nous avons décidé de remettre la date butoir à un peu plus tard. AFRALO d'ailleurs se réunit ce 14 janvier je pense, donc on a décidé de remettre la date pour leur donner un peu plus de temps, l'idée étant que toutes les RALO puissent utiliser ce temps supplémentaire et que tout le monde puisse en profiter. Le sous-comité des finances et du budget pourra discuter de la question et formuler ses recommandations vis-à-vis des différentes demandes qui ont été reçues. Ils auront du temps pour faire leurs suggestions aussi.

Étant donné le manque de certitude vis-à-vis de ce qui arrivera au cours de l'année et du besoin de certains éléments parce qu'on ne sait pas ce dont nous aurons besoin, on a cependant l'attente de se réunir à un moment ou à un autre. Et j'imagine que tout le monde se demande pourquoi on aura pris tout ce travail sans être sûr de pouvoir nous voir, si tout sera virtuel quand même. Essayons d'avoir un esprit un peu plus positif, de faire les commentaires, de prendre des notes ; ainsi, on sera prêts. Donc considérons si les applications pourront être réelles et faisables ou pas. Pour l'instant, l'idée est de nous pencher sur les candidatures de Judith et de l'extension des services de transcription en temps réel en ce moment, qui n'est disponible qu'en anglais, pour y ajouter l'espagnol et le français.

Voilà ce que nous avons fait jusqu'à présent. Nous encourageons toutes les RALO, je réitère, à présenter leur demande. Il n'y a pas beaucoup d'autres demandes qui aient été envoyées, donc vous saurez déjà que tout ce qui est envoyé [inaudible].

HOLLY RAICHE : Merci Maureen.

Je voudrais savoir si on devrait discuter davantage de la question des demandes de budget supplémentaires lors de cette réunion.

MAUREEN HILYARD : Non, je ne pense pas que ce soit la peine. L'idée est de recevoir davantage de demandes d'abord et puis de voir quelles sont celles qui méritent plus de décisions ; comme cela, on aura une idée plus claire.

HOLLY RAICHE : D'accord. Est-ce qu'on ne devrait pas faire circuler un courriel pour rappeler à tout le monde la disponibilité de cette possibilité d'envoyer les demandes ?

MAUREEN HILYARD : Oui, c'est fait déjà.

Et je vois que Sébastien lève la main.

HOLLY RAICHE : D'accord.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci de m'avoir donné la parole.

Je voulais vous informer de notre réunion d'hier. On a eu une réunion toute la journée et je voulais vous informer des décisions. C'est que Ricardo Holmquist sera membre de l'autre groupe des finances. J'essaie de trouver le nom, BFC je pense. L'idée était de pouvoir partager la charge de travail. Donc EURALO sera représentée par Ricardo à partir de maintenant au sein de cet autre groupe.

Pour ce qui est des demandes de budget supplémentaires, ce n'est pas tellement par rapport à l'avenir mais plutôt par rapport au passé parce qu'on a un lien avec l'assemblée générale d'EURALO, qui était censée se tenir cette année au mois de juin pendant la réunion d'EuroDIG ; donc cela fait partie de cet exercice fiscal. Mais si pour une raison ou une autre, vous connaîtrez quelques-unes des raisons possibles, la réunion devait être remise au prochain exercice fiscal, nous devrions également faire passer ce budget pour l'assemblée générale à l'exercice fiscal suivant. Et on devrait également remettre les demandes de budget supplémentaire qui avait été alloué à EURALO pour cet exercice fiscal à l'exercice suivant.

Je voulais dire cela ici. Si on ne va pas avoir l'assemblée générale au mois de juin cette année, on devrait peut-être planifier la possibilité d'avoir notre réunion générale annuelle à la fin de l'année ou autrement, si la réunion est reportée à l'EuroDIG de l'année suivante, en juin 2022, cela ferait quand même partie de l'exercice fiscal suivant.

Voilà les trois commentaires que j'avais à faire. Et je voulais également vous rassurer, nous sommes en train de travailler sur les propositions de demandes de budget supplémentaires. Merci.

HOLLY RAICHE : Merci Sébastien.

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? Excellent.

HEIDI ULLRICH : Holly ?

HOLLY RAICHE : Oui, allez-y Heidi.

HEIDI ULLRICH : J'ai travaillé avec Maureen et Sébastien ainsi qu'à l'interne avec EURALO pour discuter de la situation par rapport à leur assemblée générale. Nous espérons qu'elle pourra se tenir en personne au mois de juin. Mais comme Sébastien le disait, peut-être qu'elle devra être reportée à juin 2022. Donc à ce moment-là, le mieux serait de présenter un commentaire lors de la procédure d'élaboration de préparation préliminaire du budget pour l'exercice fiscal 2022 à travers EURALO.

On avait également des fonds supplémentaires pour une journée de formation pour les membres d'EURALO qui seront inclus dans les demandes pour 2022, donc pas la peine de présenter de demande de budget supplémentaire là-dessus.

Et je serai en contact avec Marita, Ricardo et Judith pour discuter du texte qui fera partie du commentaire qui sera envoyé.

HOLLY RAICHE : Excellent, merci beaucoup. C'était tout à fait positif comme commentaire pour le budget de l'exercice fiscal.

Seun, allez-y.

SEUN OJEDEJI : Désolé d'être arrivé en retard, mais je voulais signaler qu'AFRALO travaille pour mettre au point sa propre demande de budget supplémentaire la semaine prochaine. Nous nous réunirons demain pour pouvoir peaufiner le texte [inaudible] qui sera présenté et pour décider de la présentation. Je ne sais pas si cela a été déjà dit, mais je voulais vous le résumer.

HOLLY RAICHE : Merci. Pour rappel, la date butoir a été reportée au 18 janvier pour les demandes de budget supplémentaire.

Judith, vous levez la main. Sébastien, je ne sais pas si c'est une nouvelle main ou une ancienne main.

SÉBASTIEN BACHOLLET : C'était une ancienne main, pardon.

HOLLY RAICHE : D'accord.

Judith.

JUDITH HELLERSTEIN :

Merci.

Ma question est adressée à Sébastien ou à Seun. Je sais qu'on avait un peu discuté de la possibilité de demander la transcription en français et je voulais savoir si cela faisait partie de votre proposition, que cela apparaisse dans les procès. Cela fait des années qu'on essaie de pouvoir offrir ce service. Ayant l'interprétation, ce serait beaucoup plus facile de pouvoir avoir ce service. L'année dernière, cela n'a pas été approuvé. Je me demandais si dans le cas d'EURALO – ou d'AFRALO – cela faisait partie des demandes de budget.

HOLLY RAICHE :

Judith, je vais vous demander d'en discuter avec Seun en aparté.

Y a-t-il d'autres commentaires ou questions ? Autrement, il me semble que cela nous appartient de discuter de la prochaine réunion. La dernière fois, si je ne me trompe, Cheryl avait demandé à ce que 25 minutes de l'ordre du jour lui soient consacrées. Nous allons consacrer la plupart du temps à l'évaluation des commentaires, des suggestions qui ont été présentées. Heidi, je vais vous demander de faire circuler le lien où les personnes peuvent faire des commentaires supplémentaires sur les documents du budget. Et je suppose que cela prendra la plupart du temps de notre prochaine réunion.

Heidi, quelle serait la meilleure heure à laquelle tenir ce prochain appel du groupe ?

HEIDI ULLRICH : Il me semble que ce groupe se réunit toutes les deux semaines.

HOLLY RAICHE : Toutes les deux semaines.

HEIDI ULLRICH : C'est cela. Donc cela va dépendre de Cheryl. Mais avec la réunion du WS2, d'ici sept à 10 jours, on devrait peut-être attendre les deux semaines. Claudia, est-ce qu'il y a une rotation pour cet appel ?

CLAUDIA RUIZ : Non, désolée.

HEIDI ULLRICH : D'accord. Donc c'est-à-dire qu'on la ferait entre le 25 et le 27 janvier, d'ici deux semaines.

HOLLY RAICHE : Et Cheryl, est-ce que le temps suffira pour préparer votre présentation ? Vous aurez suffisamment de temps ?

CHERYL LANGDON-ORR : J'ai posé la question par rapport à la petite équipe sur le chat, peut-être qu'on devrait avoir un Doodle d'ici 10 jours. Oui, c'est bien avant la réunion, donc pas de problème, je serai prête.

HOLLY RAICHE :

Pour rappel, il y aura un document Google où vous allez tous pouvoir accéder pour y faire des commentaires. Même si ce sera le 15 janvier, vous aurez deux semaines pour faire vos commentaires et on [inaudible] dans la réunion d'ici deux semaines.

Est-ce qu'il y a des divers ? Non, je ne vois pas de main levée. À ce moment-là, je vous souhaite tous une bonne journée, bonne soirée, bon après-midi. Au revoir. Merci à tous.

CLAUDIA RUIZ :

Merci à tous. Merci de vous être connectés. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]